



**DÉCLARATION LIMINAIRE DES ÉLUS CGT
CAPL DU 29/06/2017
MOUVEMENT LOCAL D'AFFECTATION DES AAFIP
ET 1^o AFFECTATION DES AAFIP STAGIAIRES
AU 01/09/17**

Le mouvement général au 01/09/2017 de catégorie C fait ressortir un déficit de 3058 agents : 956 postes sont vacants en Île-de-France, 2102 en province et toutes les directions sont en sous effectif !

Et cette année encore, la DG anticipe les suppressions d'emplois pour 2018. En effet, alors qu'il y a plus de 3000 postes vacants, elle n'a appelé que 1800 lauréats du concours...Après affectation des stagiaires il manque encore 354 C en Île-de-France et 1142 en province.

Sous-effectif de près de 1500 agents C, suppressions de plus de 35 000 postes depuis 2002, fermetures/regroupements de trésoreries de proximité, fusions des SIP, fusion des SIE, regroupement de SPF, créations de PCR, création des SDE et transfert de l'enregistrement, fusions de RAN... voici quelques-unes des réjouissances programmées pour 2018.

C'est bien la fin de la DGFIP qui est à l'ordre du jour : des pans entiers de missions sont supprimés ou externalisés et le maillage territorial de notre administration est en cours de démantèlement. C'est inacceptable pour la population comme pour les agents !

Dans ce contexte de gestion de la pénurie d'emplois, la situation de nombreux collègues en attente de mutation reste très difficile.

L'Administration prouve encore une fois son mépris envers les agents qui subissent au quotidien les conséquences de ses choix : stress, souffrance au travail et difficultés croissantes à accomplir les missions dans un contexte de sous-effectif permanent.

Dans le Val de Marne, la situation reste catastrophique : malgré l'arrivée de 75 AAFIP stagiaires, près de 30 postes C restent vacants après le mouvement, dont les 2/3 en SIP. Les services de gestion travaillent tous en situation déficitaire et ne réussissent à survivre que grâce à la conscience professionnelle des agents.

Monsieur le président, à toutes ces problématiques, votre seule réponse est toujours la même : je ne fais qu'appliquer les décisions nationales... force est de constater que vous vous montrez tout de même extrêmement zélé et pour le moins, fort peu reconnaissant envers vos agents lorsque vous fusionnez les RAN ou les services!

La CGT s'inquiète des conditions de travail des agents à Villejuif. Le SIP reste déficitaire de 4.5 agents auquel il faut ajouter la suppression de 2 agents C au titre du départ de la mission foncière pourtant réalisée par 1 seul B et des EDR. Autre source d'inquiétude, les stagiaires devront être formés par des agents à peine plus expérimentés qu'eux. La CGT demande une attention toute particulière au déroulement de leur formation.

La mise en place du SDE a conduit à perdre la quasi-totalité des compétences, les collègues ayant choisi de ne pas suivre la mission. 50 % des effectifs du SDE seront donc des agents stagiaires (6/12). Comment comptez-vous former ces jeunes agents et faire fonctionner le service ?

La CGT veillera à ce que soit portée une attention particulière à la formation de ces agents en raison de la technicité de la matière.

Que ferez-vous des agents en août alors que le service sera mis en place le 1^{er} septembre ?

La CGT s'interroge sur le solde de -11.4 agents à la direction du pôle gestion publique. Quels sont

les services qui devront travailler en sous effectif : le centre d'encaissement, le SFACT ou la RH ..?

Une nouvelle fois, La CGT Finance Publiques 94 dénonce :

- l'obligation pour les AAFIP stagiaires de rester 3 ans sur la RAN qu'ils obtiennent en 1ère affectation, à la disposition du directeur, sans possibilité de muter durant cette période sauf priorité pour rapprochement de conjoint.

Le but avoué par l'Administration est de « stabiliser » les collègues en 1ère affectation, au mépris de leurs choix de vie. Pour les agents cela signifie qu'ils se retrouvent ALD sur des RAN englobant de plus en plus de communes et d'implantations géographiques avec le risque de se retrouver ballottés de service en service au gré des vacances d'emplois pendant au minimum trois longues années.

La CGT Finances publiques condamne avec force ce recul et exige que l'administration respecte le délai de séjour d'un an entre deux affectations et affecte les agents à la RAN et à la mission/structure.

- La remise en cause des règles de gestion négociées durant plus de deux longues années au moment de la fusion DGI/Trésor, (affectations/mutations, respect des métiers...)
- un calibrage inadapté du recrutement.
- un manque d'anticipation des départs à la retraite. La CGT vous demande le nombre de départ d'ici fin 2017
- la remise en cause des RAN.

L'Administration a décidé depuis l'an dernier de remettre en cause la cartographie des RAN. Selon elle, ce zonage géographique ne permet pas toujours, une allocation optimale des ressources qui réponde aux besoins métiers.

La CGT dénonce un prétexte pour fusionner des services et supprimer encore plus de postes. La preuve : la RAN de Villejuif qui a absorbé la RAN de l'Haÿ affiche toujours un déficit de plus de 15 % d'agents C !

La CGT Finances Publiques 94 revendique :

- le maintien du réseau de la DGFIP et l'arrêt immédiat des restructurations
- le maintien de deux vrais mouvements de mutations avec une affectation la plus fine possible.
- le recrutement de la totalité des listes complémentaires des concours interne et externe.
- le comblement immédiat des vacances d'emplois par une augmentation significative du volume des recrutements.
- le respect des règles de gestion.
- le maintien de toutes nos missions au sein de la DGFIP
- l'abandon du RIFSEEP et du PPCR
- le maintien et le développement d'un service public de qualité et de proximité.

Enfin, nous tenons à vous rappeler, puisque vous semblez l'avoir oublié, que ce que vous appelez des « ressources » et même si le terme « humaines » a disparu de votre vocabulaire, sont des femmes et des hommes.

COMPTE RENDU

Siégeaient à cette CAPL pour la CGT : Gladys RHINAN, Claire HOUEE et Bernadette CAPRARO.

En réponse à notre déclaration liminaire, sur le contexte national, le président répond que les décisions relèvent du Parlement et que donc, il n'a pas à les commenter. Sur les 30 postes C vacants, il considère que leur nombre a diminué et que donc la situation s'améliore !

La CGT dénonce le principe d'affectation à la disposition du directeur (ALD), Mr le Président se positionne clairement en faveur d'affectations les plus larges possibles en arguant que plus l'affectation est fine plus le risque est grand de n'avoir aucune ou trop peu de demandes sur des sites « désaimés ». Pour lui, ce mode de fonctionnement permet plus de souplesse pour pallier aux besoins des services. Pour ce mouvement, la liste des ALD compte environ 200 personnes.

Concernant l'abandon progressif des missions comme conséquence des pertes d'emplois grandissantes, Mr le Président dit qu'aucune mission n'est abandonnée, il semble oublier le PAS (recouvrement de l'impôt par les employeurs), l'aide apportée par La Poste aux contribuables (moyennant finances) pour remplir leur déclaration des revenus...

A l'issue de ce mouvement, le Val-de-Marne enregistre :

– 94 départs et 124 arrivées (dont 31 mouvements internes au département).

– 73 arrivées d'AAFIP stagiaires (75 – 2 désistements).

**La CGT dénonce les 29 postes d'agents C vacants
et demande un appel de la liste complémentaire.**

La CGT dénonce ces affectations décidées quelques fois en dépit du bon sens, souvent dans le seul intérêt des services et presque toujours au détriment du choix des agents.

Il ressort de cette CAPL que les affectations des AAFIP affectés en direction et des AAFIP stagiaires en tant qu'ALD sont décidées en toute opacité.

Explication de vote : la CGT FINANCES PUBLIQUES s'exprime contre le mouvement décliné par la direction, d'une part à cause des vacances d'emplois et d'autre part dans la mesure où tous les agents n'ont pas obtenu satisfaction.

LA CGT FINANCES PUBLIQUES 94 REVENDIQUE :

- ***deux vrais mouvements de mutation.***
- ***Une affectation la plus fine possible. La finesse de l'affectation doit être définie au plus près des besoins des services par la CAP locale.***
- ***La suppression du principe de l'affectation des AAFIP stagiaires ALD.***
- ***Que les dates d'arrivée des stagiaires dans les services correspondent aux dates des mouvements de mutation.***
- ***Le maintien de la totalité des RAN, sans fusion.***
- ***Le comblement des vacances d'emplois par une augmentation significative du volume de recrutement.***
- ***L'appel de l'intégralité des listes complémentaires.***